

## NOTRE PROJET ÉDUCATIF

L'école du Pardon se veut ouverte à tous, sans distinction de milieu, d'origine ou de religion. Elle veut donner à chaque élève la chance de réussir et de s'épanouir.

Les enseignants travaillent ensemble pour partager leur savoir mais aussi leurs réussites en classe ainsi que leurs difficultés. Ils forment une équipe soudée.

La participation active de tous les autres membres de la communauté religieuse, personnel de service, parents d'élèves, contribuent également à l'éducation de chaque enfant.

« *Dis : Mon Seigneur augmente ou restreint la subsistance de qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et toute dépense que vous faites, Dieu vous la remplace. Et c'est Lui le Meilleur pour subvenir aux besoins [de Sa création]* » (Coran Sourate Saba, verset 39)

Le Prophète (PBSL) a dit : « *Un parent ne peut rien léguer de mieux à son enfant qu'une bonne éducation* » (rapporté par Al Boukhari)

Ibn Abbas (RA) rapporte que le Prophète (PBSL) a dit : « *Honorez vos enfants en accordant beaucoup d'attention à leur éducation* » (rapporté par Ibn Majah)

Le Prophète (PBSL) a dit : « *En vérité, si l'un d'entre vous s'occupe d'éduquer son enfant, cela est meilleur pour lui que de faire chaque jour, l'aumône d'une demi-mesure aux pauvres* ».

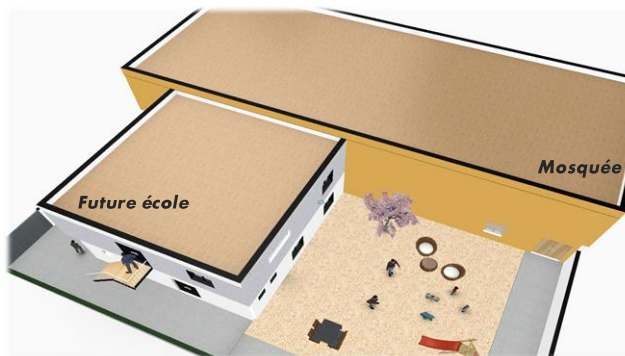
Vue de devant (côté rue Albert Thomas)



Vue de derrière (côté cour de récréation)



Vue de haut



Plus de photos et vidéos sur : [www.ecole-amn.fr](http://www.ecole-amn.fr)

## PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE « ÉCOLE DU PARDON »

Le projet vise à l'acquisition du terrain et de la maison jouxtant la mosquée pour y bâtir la nouvelle « École du Pardon ».

L'engagement et l'implication de chacun(e) d'entre nous reste le point déterminant à l'aboutissement de ce projet, ô combien important et essentiel pour notre communauté.



[www.ecole-amn.fr](http://www.ecole-amn.fr) | [info@ecole-amn.fr](mailto:info@ecole-amn.fr)



*Ne pas jeter sur la voie publique*



## OBJECTIF

Le projet de la nouvelle "École du Pardon" vise à acquérir le terrain et la maison jouxtant la mosquée du Pardon de Nevers (7 rue Albert Thomas, 58000 Nevers).

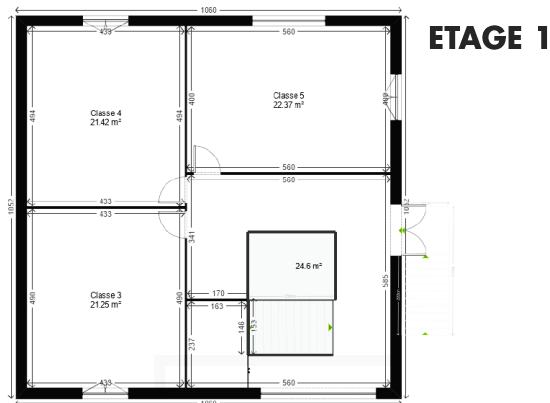
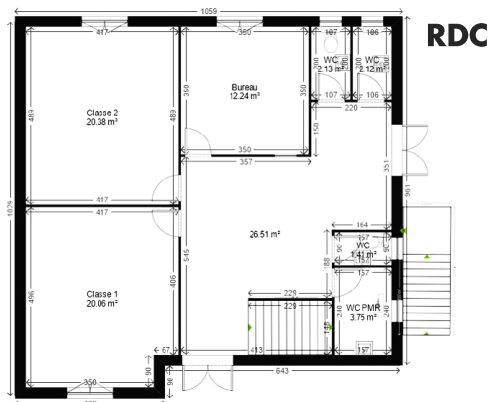
Cette acquisition aura pour objectif la construction d'un bâtiment, d'une superficie de 200m<sup>2</sup>, dédié spécifiquement à l'enseignement.

Le bâtiment comprendra :

- 5 classes d'enseignements
- 1 bureau
- 4 WC (dont 1 pour les PMR\*)
- Une cour de récréation

\* PMR : Personne à Mobilité Réduite

## PLANS DE LA CONSTRUCTION



## PHASES ET COÛT DU PROJET

Le projet est découpé en 3 étapes :

### PHASE 1 : ACQUISITION DU TERRAIN (2019)

**77 000€**

- 70 000€ : Achat du terrain et maison
- 7 000€ : Frais de notaire

### PHASE 2 : CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT (2020)

**120 000€**

- Construction de l'école
- Aménagement des classes

### PHASE 3 : OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE (2021)

**Octobre 2021**

- Inauguration de la nouvelle école
- Rentrée des classes (octobre 2021)

## COMMENT FAIRE UN DON ?

- **Par Chèque, Virement, Espèces** : Auprès des responsables de la Mosquée du Pardon
- **Par CB, PayPal** : sur le site internet de l'école [www.ecole-amn.fr/dons](http://www.ecole-amn.fr/dons)

